

## Le Patrimoine des communes de la Mayenne : un « monument » en soi, à ceci près...

**T**oute la presse locale a salué la sortie de l'ouvrage *Le Patrimoine des communes de la Mayenne* qui, selon l'éditeur, Jean-Luc Flohic, « en 960 pages et quelque 3 000 photographies et notices, (...) apporte un regard aussi original que captivant sur le patrimoine et l'identité des 261 communes de ce département ». Selon l'éditeur, plus d'une centaine d'historiens, de spécialistes et de photographes locaux ont participé à ce « projet sans précédent en étroite collaboration avec les municipalités et les sociétés savantes ». Le support est de qualité – presque de luxe ! Les textes introductifs sont signés par des experts reconnus. Bref, comme l'écrit *Le Courrier de la Mayenne*, le résultat est « superbe » ! Tout cela à vous culpabiliser d'émettre quelques réserves...

- Le classement adopté est-il le plus judicieux ? L'éditeur a retenu les cantons (par ordre alphabétique) et à l'intérieur de ceux-ci les communes (également par ordre alphabétique). Dès lors, pour accéder facilement au patrimoine de telle ou telle commune (dont on ne connaît pas nécessairement le canton d'appartenance), il y a nécessité de recourir à l'index des communes (ce qui suppose de le trouver – en fait, page 12 du tome 1 et page 484 du tome 2). Une présentation alphabétique des communes aurait été plus fonctionnelle.

- Pour atteindre son objectif, l'éditeur a fait appel à une pléiade de collaborateurs locaux, d'où un inventaire du patrimoine plus ou moins fouillé, des commentaires plus ou moins pertinents, en fonction de la connaissance du patrimoine qu'avaient les collaborateurs et de leurs compétences en la matière. Si la chronique lavalloise occupe légitimement soixante-et-onze pages, la commune de Craon, particulièrement bien inventoriée, occupe dix-neuf pages, alors que seulement cinq pages sont consacrées à Ernée ou sept à Évron. Le patrimoine y est-il pour autant moins riche qu'à Craon ?

- L'option éditoriale fait de l'ouvrage un « beau livre », avec son papier glacé et ses photos en couleurs, mais c'est au détriment de la rigueur scientifique : par exemple, les commentaires ne donnent pas lieu à la mention des sources. D'où le risque des pillages parfois difficilement tolérables, en particulier des travaux de l'abbé Angot. Certes, à la fin du tome 1 (et non du tome 2 !), on trouve une liste de « sources et remerciements », mais peu utilisable par l'amateur passionné ou le chercheur.

- Chaque commune fait l'objet d'une courte présentation. L'anecdote l'emporte sur l'analyse. L'intérêt est souvent très relatif. Pour la première commune présentée, en l'occurrence Ambrières-les-Vallées, l'auteur s'intéresse à la démographie locale : « Depuis 1962, le nombre d'habitants a augmenté de 29 % tandis que pendant la même période, le département a vu sa population progresser de 11 % [peut-on mettre réellement en perspective la commune d'Ambrières-les-Vallées et le département ?]. Le parc de logements [résidences principales ?] augmente régulièrement, de même également que le nombre de logements vacants et de maisons



secondaires ». Cela donne vraiment l'impression d'une juxtaposition d'informations, sans analyse, et peut-être avec pas mal de coupes par rapport au texte initialement fourni puisque, compte tenu de l'option choisie, il faut un maximum de photos avec pour chacune, une présentation la plus courte possible.

- L'ouvrage fournit peu d'informations sur la localisation de tel ou tel objet ou monument présenté, ce qui occasionnera sans doute beaucoup de désillusions à ceux qui utiliseront l'ouvrage pour aller découvrir le patrimoine mayennais. Ils le chercheront – à moins que les collectivités locales et/ou propriétaires privés ne se lancent dans une importante campagne de signalisation. Dans le même sens, aucune information sur l'accessibilité des monuments, ce qui exposera à des portes fermées ou des « entrées interdites »...

- L'auteur se félicite de la collaboration avec les « sociétés savantes », mais si les Archives départementales ont droit à une présentation « patrimoniale » (tome 2, pages 932 à 937), les dites sociétés ont seulement droit à des « remerciements » quand elles ont collaboré à l'ouvrage, mais même pas une adresse pour pouvoir prendre contact : un manque au regard des attentes que suscitait l'ambition encyclopédique de l'ouvrage.